SciencesPo
Rennes



CATALOGUE 2026 - 2027

Modules de formation à destination des **élus locaux**

Édito

LA FORMATION DES ÉLUS À SCIENCES PO RENNES

Agréé par la Conseil national de la formation des élus locaux (CNFEL), depuis 2016, Sciences Po Rennes propose une approche pluridisciplinaire, croisant apports académiques et expertise de terrain, afin de fournir des outils directement mobilisables dans l'action publique locale. Cette offre repose sur des formats flexibles (ateliers courts, sessions à la journée ou accompagnement dans la durée) permettant de s'adapter aux contraintes d'agenda et aux réalités des collectivités. Pensé comme un parcours modulaire, ce dispositif vise à répondre aux contraintes opérationnelles des élus et à renforcer leurs capacités de pilotage des politiques publiques.



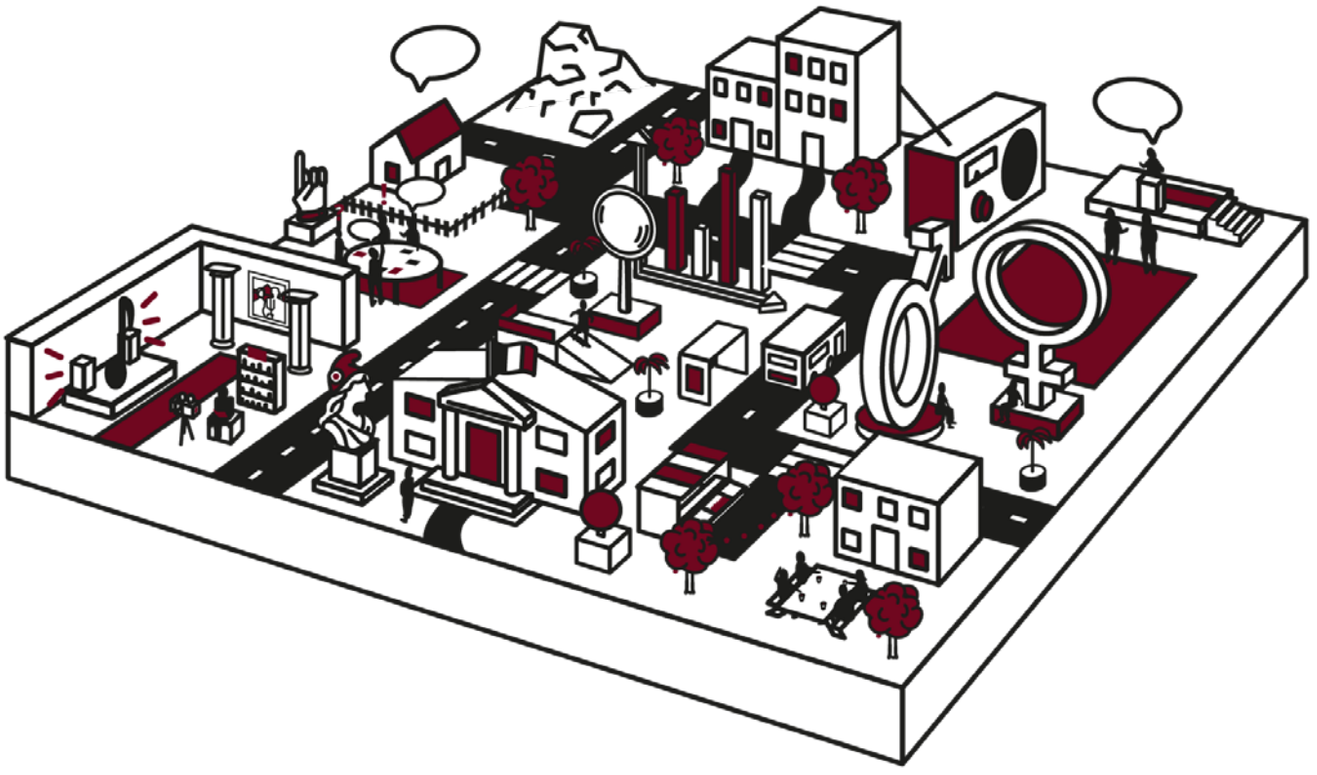
« La formation des élus est un besoin vital pour notre démocratie locale. Pour Sciences Po Rennes, donner aux élus les clés de compréhension et les outils nécessaires pour exercer leur mandat dans les meilleures conditions, et ainsi relever les défis d'un monde en transitions, relève pleinement de notre mission de service public. »

Pablo Diaz, directeur de Sciences Po Rennes



« Les élus évoluent dans un contexte socio-administratif de plus en plus complexe, surtout ces dernières années. Afin d'être en capacité d'exercer leur mandat le mieux possible, il a été mis en place un Droit individuel à la formation des élus (DIFE). Disposant de l'agrément dispensé par le Conseil National de la Formation des Élus Locaux, Sciences Po Rennes propose, fort de son expertise de haut niveau sur les enjeux territoriaux ainsi que sur les mutations de l'action publique, des formations sur mesure qui sauront répondre à vos besoins ainsi qu'à vos envies. Qu'il s'agisse des enjeux environnementaux, sociaux ou bien encore culturels, nos formations sont un gage de réussite pour vous accompagner le mieux possible dans l'accomplissement de votre mandat électif. La formation des élus est un besoin vital pour notre démocratie locale. Il s'agit donc pour nous d'une responsabilité qui répond à notre mission de service public. »

Thibault Tellier, professeur des universités, directeur de la Formation tout au long de la vie à Sciences Po Rennes, Maire-adjoint à Roncq (59).



Formations pour les élus et les collectivités

ACCOMPAGNER LES ÉLUS DANS LA CONDUITE DE L'ACTION PUBLIQUE

Les collectivités territoriales évoluent dans un environnement marqué par des transformations profondes : transitions écologiques, mutations démocratiques, évolution des attentes citoyennes, contraintes budgétaires et nouveaux usages numériques. Pour accompagner les élus et leurs équipes dans ces défis, Sciences Po Rennes propose une offre de formations sur mesure fondée sur l'expertise de ses enseignants-chercheurs, de ses partenaires institutionnels et de professionnels de terrain. Nos formations sont conçues pour renforcer les capacités d'analyse, de décision et d'action des élus, tout en tenant compte des réalités propres à chaque territoire.

NOTRE MÉTHODE

Possibilité d'une offre de formation en deux niveaux : les deux niveaux peuvent être suivis indépendamment ou s'inscrire dans un parcours progressif de montée en compétences. Cette modularité permet à chaque collectivité de construire un programme de formation adapté à ses enjeux, à son niveau de maturité sur le sujet et aux profils des participants.

NIVEAU 1 - Sensibilisation

« Comprendre pour mieux décider »

Une première approche destinée à acquérir les repères essentiels et à comprendre les grands principes qui structurent la thématique abordée.

Ce module permet :

- D'identifier les enjeux stratégiques ;
- D'en saisir les implications concrètes dans l'exercice des responsabilités électives ;
- De développer une première capacité d'analyse et de positionnement.

NIVEAU 2 - Perfectionnement

« Transformer les connaissances acquises en capacités d'action »

Une formation approfondie centrée sur la mise en pratique et le développement d'une expertise opérationnelle.

Ce module permet :

- De renforcer ses compétences ;
- D'affiner ses stratégies d'intervention ;
- De maîtriser des outils et méthodes directement mobilisables dans l'action publique locale.

Nos formations sont validées par une attestation de compétences.



Formations pour les élus et les collectivités

Sciences Po Rennes s'engage auprès des élus à leur apporter les compétences nécessaires pour comprendre et décrypter la complexité du monde et agir pour le transformer, dans la pure tradition humaniste.

En ce sens, l'école développe la formation professionnelle continue pour permettre aux acteurs des territoires d'actualiser leurs compétences professionnelles mais aussi d'augmenter leur niveau de qualification pour relever les défis d'un monde en transitions.

PILOTER ET TRANSFORMER LES POLITIQUES PUBLIQUES



Concertation et participation citoyenne

Les collectivités territoriales, et notamment les communes, sont aujourd'hui confrontées à une demande croissante de participation citoyenne, portée par :

- **Une crise de confiance** dans les institutions représentatives (abstention record, défiance envers les expertises traditionnelles).
- **Des obligations légales renforcées** (loi ESSOC 2018, réforme de la participation du public, Charte de la concertation du MATE).

  Une attente d'implication directe des habitants dans les projets qui impactent leur quotidien (urbanisme, transitions écologiques, politiques sociales).

Pourtant, la concertation ne s'improvise pas : elle nécessite une méthodologie rigoureuse, une posture adaptée et des outils opérationnels pour éviter les écueils (manipulation, consultation alibi, gestion conflictuelle des attentes).

Cette formation propose aux élues et élus municipaux de s'approprier les clés pour concevoir et piloter des dispositifs de concertation efficaces, légitimes et transformateurs, en s'appuyant sur des retours d'expérience concrets et les bonnes pratiques. Il s'agit de :

- **Dépasser les idées reçues sur la concertation** (« ça prend trop de temps », « ça ne change rien ») ;
- **Acquérir des méthodes éprouvées** pour impliquer les citoyen·nes de manière efficace et légitime ;
- **Sécuriser leurs pratiques** en s'appuyant sur un cadre méthodologique solide ;

Responsable de formation : **Anne Chevrel**, fondatrice et responsable du parcours de master Politiques Publiques, Concertation et Territoires en Transition (CTT) - consultante en ingénierie de la concertation VOX OPERATIO

Durée : ½ à 2 jours

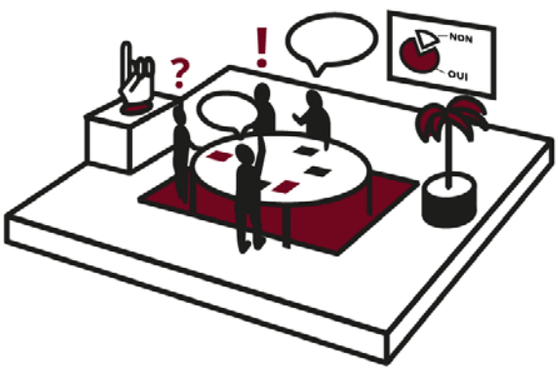
Lieu : Sciences Po Rennes

Code DIFE : ELU0202

EN SAVOIR +

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Comprendre les enjeux de la concertation publique :**
  - **Identifier les attentes citoyennes** et les craintes des porteurs de projets (élu·es, services).
  - **Situer la concertation dans le cadre légal** (CNDP, Code de l'environnement, Charte de la concertation).
  - **Distinguer information, consultation, co-construction et délégation** de pouvoir (échelle d'Arnstein).
- **Concevoir une démarche de concertation adaptée :**
  - **Définir un mandat clair** (marges de manœuvre, éléments négociables/non négociables).
  - **Cartographier les parties prenantes** (acteurs internes, externes, publics cibles).
  - **Choisir des méthodes et outils pertinents** en fonction des objectifs (réunions publiques, ateliers, jurys citoyens, plateformes numériques…).



- **Piloter une concertation :**
  - **Structurer une démarche type** (cadrage, instruction des avis, reddition des comptes, droit de suite).
  - **Évaluer l'impact de la démarche** et assurer son suivi (transparence, traçabilité).
- **Intégrer la concertation dans l'action publique locale :**
  - **Articuler dialogue citoyen et processus décisionnel** (rôle des élu·es, arbitrages politiques).
  - **Capitaliser sur les retours d'expérience** pour améliorer les pratiques.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Les enjeux de la concertation publique :** cadre légal, attentes citoyennes et principes du dialogue.
- **Les niveaux de participation** et les étapes d'une démarche de concertation.
- **Les principaux dispositifs et méthodes** de participation citoyenne.
- **Le choix des outils en fonction des publics**, des objectifs et des contraintes.
- **Études de cas et conception** d'un dispositif de concertation.
- **La posture de l'élu et les rôles** des différents acteurs de la concertation.
- **Mise en situation** et partage de pratiques.
- **Restitution des résultats**, droit de suite et évaluation de la démarche.
- **Évaluation :** Bilan de la formation et pistes d'amélioration.

Évaluation des politiques publiques



Dans un contexte de complexification croissante des politiques publiques, de rigueur budgétaire qui pèse sur les choix politiques et de crise de confiance des citoyens dans les institutions, l'évaluation des politiques publiques apparait comme une démarche indispensable pour accompagner les élus locaux dans la déclinaison de leurs choix politiques et la mise en œuvre de leur action. Véritable outil d'aide à la décision pour les élus, l'évaluation permet de renforcer la performance (efficacité, pertinence, cohérence, efficience , etc.) des politiques publiques tout en contribuant à la transparence de l'action et des dépenses publiques auprès des administrés.

Responsable de formation : **Théophile Courtier,** consultant en évaluation de politiques publiques chez Planète Publique

Durée : 2 jours

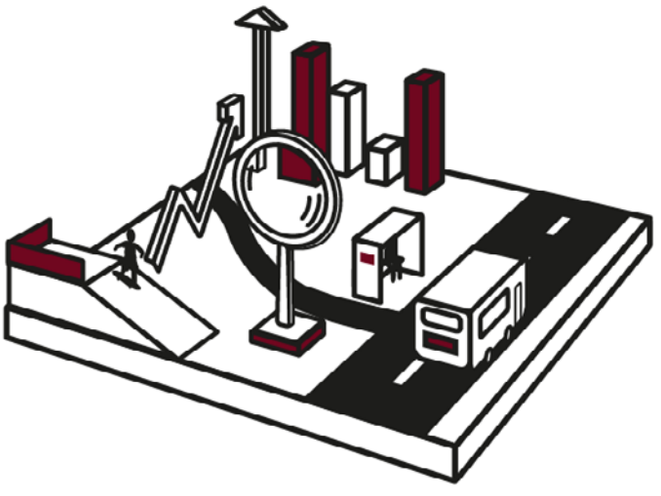
Lieu : Sciences Po Rennes

Code DIFE : ELU0402

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Comprendre les principales finalités** (politique, managériale, démocratique) et concepts clés de l'évaluation.
- **Distinguer l'évaluation des autres pratiques de gestion** (audit, suivi, etc.).
- **Structurer et clarifier** ses politiques publiques pour faciliter leur évaluation (logique d'intervention, systèmes de suivi, définition d'indicateurs, etc.).
- **Découvrir les principales étapes d'une démarche d'évaluation,** du cadrage de la commande évaluative à la mise en œuvre des recommandations.
- **Disposer d'un panorama complet** des principales méthodologies et outils mobilisables dans le cadre d'une évaluation (qualitatif, quantitatif, mixte).
- **Identifier les conditions et modalités** pour lancer une première évaluation (opportunités, sujets potentiels, stratégie d'évaluation, méthodes, etc.).
- **Piloter et animer** une démarche d'évaluation avec l'ensemble des parties prenantes (gouvernance, comitologie, processus, contrôle qualité, etc.).

EN SAVOIR +



CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Les principes et les enjeux de l'évaluation** des politiques publiques.
- **La démarche d'évaluation :** étapes, méthodes et acteurs.
- **Les différents courants méthodologiques** et outils d'évaluation.
- **La structuration d'une évaluation :** définition des questions, collecte et analyse des données.
- **La construction du jugement évaluatif** et l'élaboration de recommandations.
- **La communication des résultats** et la valorisation de l'évaluation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- **Apports théoriques et méthodologiques** adaptés aux enjeux des participants.
- **Études de cas et analyses** de situations concrètes.
- **Échanges d'expériences** et partage de pratiques.
- **Mises en situation** et exercices pratiques.
- **Temps d'échanges interactifs** avec les intervenants.
- **Supports pédagogiques** permettant de prolonger les acquis de la formation.
- **Approche favorisant la mise en application des connaissances** dans les pratiques professionnelles.



Les récits au service de l'action publique : construire des narratifs mobilisateurs pour les territoires

Les élus locaux sont confrontés à des transitions multiples (écologiques, sociales, économiques, démocratiques) qui exigent non seulement de conduire des projets complexes mais aussi de leur donner un sens partagé. Au-delà des outils de communication, les récits constituent aujourd'hui un levier stratégique de mobilisation, de confiance et d'appropriation des politiques publiques. Cette formation propose de développer une compétence de leadership narratif permettant aux élus d'articuler vision politique, identité territoriale et engagement des acteurs locaux. Elle croise apports conceptuels, études de cas et mises en situation afin de transformer les projets publics en récits mobilisateurs.

Responsable de formation : **Vincent PETITET**, conseil en communication auprès d'organisations publiques et privées - ancien directeur de la communication et du développement durable de l'EPA (Paris Saclay) - enseigne les narratifs de la RSE au sein l'Université Paris Dauphine PSL.

Durée : 2 jours

Lieu : Sciences Po Rennes

Code DIFE : ELU0401

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Les mécanismes des récits et leur impact** dans les dynamiques territoriales.
- **La construction d'un récit mobilisateur** au service des politiques publiques et des projets de territoire.
- **Les techniques pour porter, incarner et partager** un récit territorial.
- **La posture de leadership narratif** au service de l'action publique.

EN SAVOIR +

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Les récits comme leviers de l'action publique** et leur rôle dans la perception des politiques territoriales.
- **La notion de résonance territoriale et le rôle des élus** dans la construction d'un récit partagé.
- **Analyse de démarches territoriales** à travers des études de cas françaises et européennes.
- **La transformation d'un projet territorial** en récit mobilisateur.
- **Les méthodes de construction d'un récit :** vision politique, action publique et mobilisation collective.
- **Le développement du leadership narratif** et l'incarnation d'un récit territorial.
- **Ateliers pratiques :** diagnostic narratif, élaboration d'une trame de récit et mise en situation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- **Apports conceptuels** et études de cas françaises et internationales.
- **Importance des analyses** de situations territoriales concrètes.
- **Mises en pratique** à partir des projets des participants.



APPROFONDIR LES GRANDS ENJEUX SECTORIELS DES TERRITOIRES



Penser une politique culturelle pour son territoire

Ce module a pour objectif de donner aux personnes nouvellement élues quelques clés essentielles pour prendre en main une politique culturelle et l'adapter à son territoire. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de l'écosystème de la culture, les relations partenariales, les coopérations entre collectivités et l'État, savoir écouter et répondre aux attentes des habitants, les impliquer dans la fabrique de la vie culturelle locale, comprendre les spécificités des métiers de la culture, artistiques, techniques, administratifs, les parcours, telles sont les connaissances qui seront partagées avec les participants et qui doivent leur permettre de se sentir plus confiants face à leurs nouvelles responsabilités.

Responsable de formation : **Benoît Careil,** consultant en politiques culturelles, adjoint à la Culture de la Ville de Rennes pendant 12 ans

Durée : 3 jours - 21 h

Lieu : Sciences Po Rennes

Code DIFE : ELU0204

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de l'écosystème de la culture**, les relations partenariales, les coopérations entre collectivités et l'État.
- **Savoir écouter et répondre aux attentes des habitantes et habitants,** les impliquer dans la fabrique de la vie culturelle locale.
- **Comprendre les spécificités des métiers de la culture,** artistiques, techniques, administratifs et les parcours.

EN SAVOIR +

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1er JOUR

Les fondamentaux de la politique culturelle et la co-construction d'un projet culturel de territoire

- **Le cadre budgétaire** et le fonctionnement multipartenarial de la vie culturelle.
- **Les fonctions et compétences** des agents et agentes des services culturels des collectivités et leur relation avec les élus, les obligations des collectivités concernant le patrimoine et les archives.
- **L'économie privée** dans la vie culturelle.
- **Les axes incontournables d'une politique culturelle :** les droits culturels des personnes, la lecture publique, l'enseignement artistique, l'éducation à l'art et par l'art (l'EAC), le soutien aux artistes et à la création artistique.
- **Co-construire un projet culturel** de territoire.

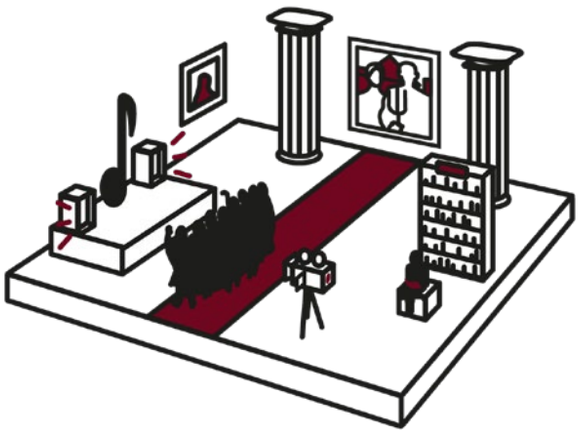
2e JOUR

Connaître les actrices et acteurs de la culture, leurs formations, leurs savoir-faire, leur utilité sociale et sociétale, ainsi que les lois, réglementations et conventions collectives qui cadrent leurs conditions de travail.

Deux tables rondes avec des professionnels de la culture : bibliothécaires, enseignants de musique et de danse, responsables de centres culturels, organisateurs de festivals et artistes intervenants.

3e JOUR

Immersion dans des lieux de vie culturelle et artistique, dialogue avec les acteurs, les artistes et les usagers, visite des espaces d'activités et de travail hors public.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- **Apports théoriques et méthodologiques** adaptés aux enjeux des participants.
- **Études de cas** et analyses de situations concrètes.
- **Échanges d'expériences** et partage de pratiques.
- **Mises en situation** et exercices pratiques.
- **Temps d'échanges interactifs** avec les intervenants.
- **Supports pédagogiques** permettant de prolonger les acquis de la formation.
- **Approche favorisant la mise en application des connaissances** dans les pratiques professionnelles.

Gouvernance et intelligence artificielle

Avec Polaria

Sciences Po Rennes et Polaria souhaitent s'associer pour proposer une offre de formation à destination des élus locaux sur les enjeux et les usages de l'IA générative dans le pilotage et la déclinaison des politiques publiques au niveau local.

POLARIA

Apport technique et opérationnel (1,5 jour), en ouverture du module, organisé en deux temps :

- **Temps 1 –** Fondamentaux de l'IA générative et agentique (0,5 jour)
- **Temps 2 –** Mettre l'IA au service de l'efficience de l'action publique territoriale (1 jour)

SCIENCES PO RENNES

Demi-journée de prise de recul politique et institutionnelle (0,5 jour), en clôture du module. Elle réinscrit les apprentissages techniques dans une vision globale du rôle de l'élu, de l'action publique et des territoires.

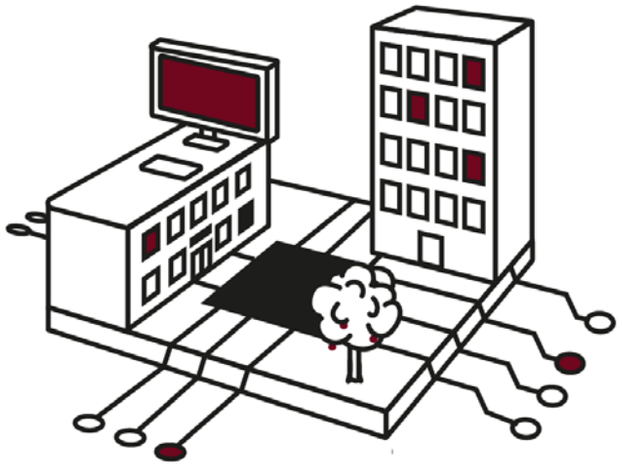
Responsable de formation :
Romain Pasquier, directeur de la chaire « Territoires et mutations de l'action publique » - directeur de recherche au CNRS

Cyril de Sousa, directeur général de Polaria

Durée : 2 jours

Lieu : Sciences Po Rennes

Code DIFE : ELU0402



EN SAVOIR +

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Comprendre les fondamentaux de l'IA générative et agentique** appliqués à l'action publique.
- **Identifier les usages de l'IA** pour la gouvernance territoriale, l'aide à la décision et l'analyse des données.
- **Mobiliser l'IA au service de la concertation** et de la relation avec les citoyens.
- **Identifier les outils d'IA adaptés** aux collectivités et comprendre le cadre réglementaire européen.
- **Maîtriser les techniques d'interaction avec l'IA :** prompt engineering et context engineering.
- **Comprendre les enjeux de gouvernance,** de sécurité des données et de conformité.
- **Identifier les opportunités, les risques et les limites** de l'IA.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- **Apports théoriques et méthodologiques** adaptés aux enjeux des participants.
- **Études de cas** et analyses de situations concrètes.
- **Échanges d'expériences** et partage de pratiques.
- **Mises en situation** et exercices pratiques.
- **Temps d'échanges interactifs** avec les intervenants.
- **Supports pédagogiques** permettant de prolonger les acquis de la formation.
- **Approche favorisant la mise en application des connaissances** dans les pratiques professionnelles.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Les fondamentaux de l'IA générative et agentique :** principes, opportunités, limites et usages dans l'action publique.
- **Les techniques d'interaction avec l'IA :** prompt engineering, context engineering et découverte des outils adaptés aux collectivités.
- **Les applications concrètes de l'IA :** rédaction, synthèse, aide à la décision, analyse de données et veille stratégique.
- **Ateliers pratiques de prise en main** des outils d'IA et expérimentation sur des cas concrets.
- **Les enjeux de gouvernance,** de sécurité des données, de conformité réglementaire et d'accompagnement au changement.
- **Les impacts de l'IA sur la gouvernance territoriale,** la décision publique et la relation avec les citoyens.
- **Les enjeux éthiques, démocratiques et les points de vigilance** liés au déploiement de l'IA dans les collectivités.

Lutte contre les violences sexuelles et sexistes (VSS)

Les VSS ont des conséquences sur la santé : l'employeur doit garantir la sécurité et la santé physique et mentale des salariés (Art. L. 4121-1 du code du travail). Au-delà de leurs conséquences individuelles et professionnelles, les VSS en politique représentent également un problème démocratique. Comprendre et prévenir ces violences est donc essentiel pour lutter efficacement contre les VSS dans l'ensemble de la société. Dans cette perspective, la sensibilisation à ces enjeux doit se poursuivre tout au long du mandat.

Responsable de formation : **Fiona Texeire**, Affaires publiques - Conseil politique - Formation égalité - Ex- Cabinet PM, Mairie de Paris, Sénat

Durée : ½ journée

Lieu : Sciences Po Rennes

Code DIFE : ELU0104

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Les mécanismes et les impacts** des violences sexistes et sexuelles en politique.
- **Le cadre juridique** et les responsabilités des élus et des collaborateurs.
- **Le repérage, la prévention et le traitement** des situations de VSS.

  Les bonnes pratiques pour prévenir les risques et accompagner les victimes.
- **Les leviers pour promouvoir une culture de respect,** d'exemplarité et de responsabilité.

EN SAVOIR +

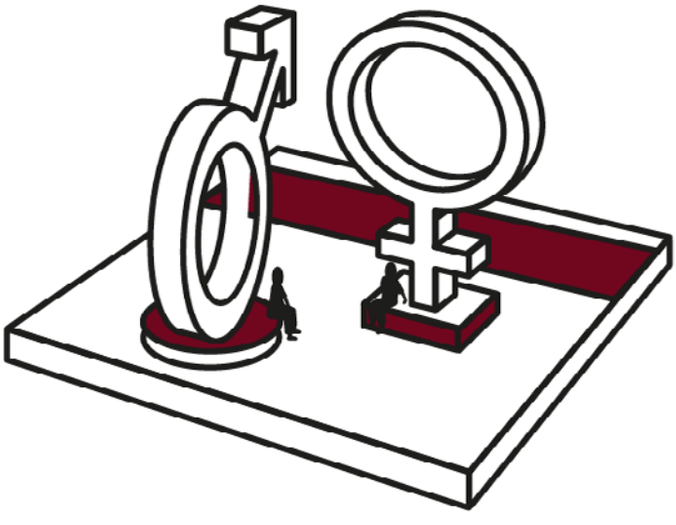
CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Comprendre les violences sexistes et sexuelles.**
- **Définitions** et cadre juridique.
- **Chiffres et exemples** concrets.

  Mécanismes de prévention et d'action.
- **Réagir en tant qu'employeur,** témoin ou victime.
- **Rôle des élus dans la transformation** de la culture politique.
- **Responsabilité politique.**
- **Identifier les stratégies de communication** des personnes mises en cause pour VSS.
- **Réagir aux affaires médiatisées** (en interne et en externe).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- **Apports théoriques et méthodologiques** adaptés aux enjeux des participants.
- **Études de cas** et analyses de situations concrètes.
- **Échanges d'expériences** et partage de pratiques.
- **Mises en situation** et exercices pratiques.
- **Temps d'échanges interactifs** avec les intervenants.
- **Supports pédagogiques** permettant de prolonger les acquis de la formation.
- **Approche favorisant la mise en application des connaissances** dans les pratiques professionnelles.



Exercer une délégation sur les politiques de solidarités

Avec Askoria

Dans le cadre de la Grande École des Solidarités, Sciences Po Rennes et Askoria ont souhaité créer ce module de formation à destination des élus locaux en croisant leurs expertises.

Cette formation a pour objectif d'outiller les élus locaux pour qu'ils maîtrisent les enjeux, les acteurs et les outils des politiques sociales et de solidarités. Elle leur permettra de comprendre leur rôle, d'identifier les leviers d'action à leur disposition et d'animer des politiques territoriales adaptées aux besoins de leur territoire. Ainsi, cette formation se propose d'aborder les dimensions suivantes : l'exercice de la délégation politiques sociales et de solidarités, les outils à disposition des élus, les grands enjeux sociaux actuels, l'animation d'une politique sociale territoriale, l'analyse des marges de manœuvre et les obligations des élus locaux.

Responsable de formation :
Armelle de Guibert, co-responsable du Master Gouverner les solidarités territoriales de Sciences Po Rennes
Sylvain Guedo, directeur Exécutif Ressources Groupe et Prospectives - délégué général de la Grande Ecole des Solidarités

Durée : 23 h

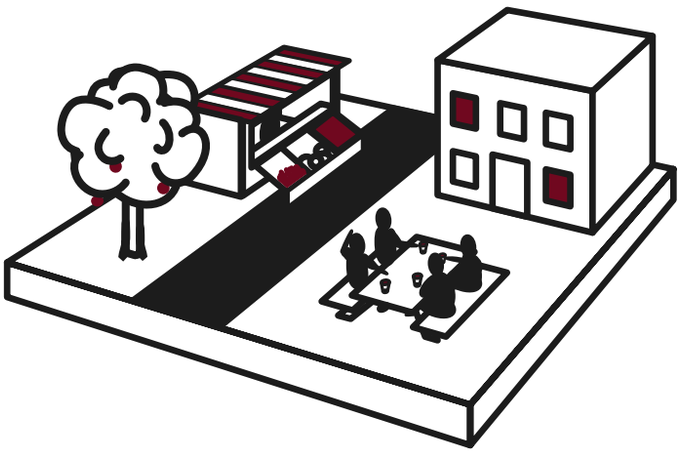
Lieu : Sciences Po Rennes

Code DIFE : ELU0206

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

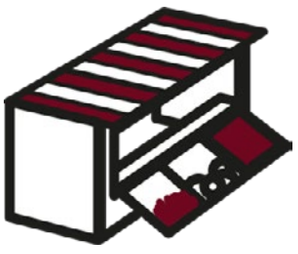
- **Connaitre les cadres légaux** et réglementaires.
- **Identifier les acteurs.**
- **Mettre en place** et piloter un réseau.
- **Mettre en œuvre une politique partagée.**
- **Réagir de manière adaptée** face à des situations de crise ou des enjeux complexes.

EN SAVOIR +



CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Comprendre et se repérer** dans les politiques de solidarités.
- **Politiques de solidarités :** du régalien spécifique à l'initiative partagée.
- **Savoir incarner** une présidence d'établissement public.
- **Savoir réagir et intervenir** dans le cas d'une gestion de crise (squat de lieux publics…).
- **Savoir piloter en coopération avec les autres compétences / politiques publiques :** insertion, logement, petite enfance, éducation, jeunesse.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- **Apports théoriques et méthodologiques** adaptés aux enjeux des participants.
- **Études de cas** et analyses de situations concrètes.
- **Échanges d'expériences** et partage de pratiques.
- **Mises en situation** et exercices pratiques.
- **Temps d'échanges interactifs** avec les intervenants.
- **Supports pédagogiques** permettant de prolonger les acquis de la formation.
- **Approche favorisant la mise en application des connaissances** dans les pratiques professionnelles.

Laïcité

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Si ce principe régit le fonctionnement général des collectivités locales, son application peut être source de tensions ou d'incompréhension.

Ce module, organisé sur deux journées et demi par Sciences Po Rennes, propose une formation sur les attendus de la laïcité, tant du point de vue théorique que pratique et sur ses répercussions dans le cadre de la mise en place de politiques publiques. Il s'adresse autant aux élus qu'aux cadres territoriaux.

Responsable de formation :
Thibault Tellier, professeur d'histoire contemporaine
Alexis Buixan, maître de conférences en droit public
Vincent Valentin, professeur de droit public

Durée : 2 jours et demi

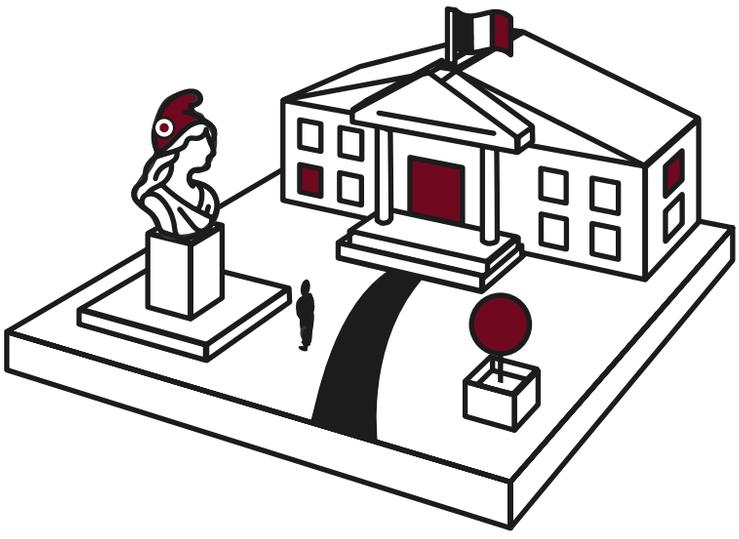
Lieu : Sciences Po Rennes

Code DIFE : ELU0103

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Les principes et le cadre juridique** de la laïcité.
- **Les enjeux de la laïcité** dans l'action publique locale.
- **Les responsabilités des élus** dans la mise en œuvre des politiques publiques.
- **Les situations pratiques et les réponses adaptées** au regard du principe de laïcité.
- **Les outils et bonnes pratiques** pour garantir le respect de la laïcité.

EN SAVOIR +



CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Les fondements, l'histoire et les principes** de la laïcité.
- **Le cadre juridique applicable :** Constitution, lois et jurisprudence.
- **La laïcité dans les services publics** et les collectivités territoriales.
- **Les droits et obligations** des élus, des agents publics et des usagers.
- **Les relations** avec les associations, les cultes et les bénéficiaires de subventions.
- **Études de cas**, retours d'expérience et échanges de pratiques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- **Apports théoriques et méthodologiques** adaptés aux enjeux des participants.
- **Études de cas** et analyses de situations concrètes.
- **Échanges d'expériences** et partage de pratiques.
- **Mises en situation** et exercices pratiques.
- **Temps d'échanges interactifs** avec les intervenants.
- **Supports pédagogiques** permettant de prolonger les acquis de la formation.
- **Approche favorisant la mise en application des connaissances** dans les pratiques professionnelles.

Média training



Dans un contexte médiatique marqué par l'immédiateté et une attente croissante de transparence, cette formation permet aux élus de renforcer leur aisance dans leurs prises de parole et leurs relations avec les médias.

Elle aborde :

- **Les techniques de prise de parole** en public.
- **Les relations avec les médias** (presse écrite, radio, télévision).
- **La préparation et la conduite** d'interviews et de débats.
- **Les outils pour communiquer** avec clarté, conviction et efficacité.

Responsable de formation :

Anne Chevrel, consultante en ingénierie de la concertation VOX OPERATIO

Durée : 1 journée (7 h)

Lieu : Sciences Po Rennes

Code DIFE : ELU0404

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Les fondamentaux de la communication orale :** expression verbale et non verbale, structuration du discours et adaptation aux différents publics.
- **La préparation d'une prise de parole :** messages clés, gestion des questions sensibles et du stress.
- **Les relations avec les médias :** compréhension des attentes des journalistes, préparation des interviews et élaboration des éléments de langage.
- **La communication au service de l'action publique :** valorisation des politiques publiques et articulation avec la stratégie de communication de la collectivité.

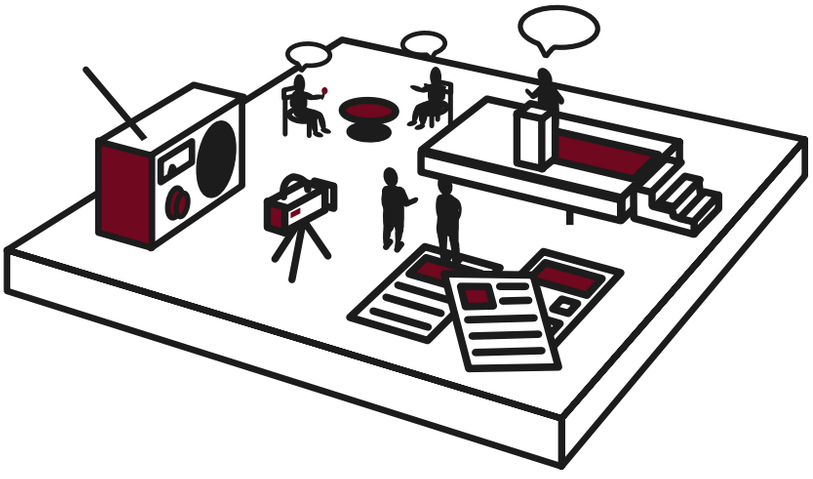
EN SAVOIR +

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Les fondamentaux de la prise de parole en public :** structuration du discours, communication verbale et non verbale, écoute active.
- **Les techniques pour préparer une intervention :** messages clés, gestion des questions et des objections.
- **Le fonctionnement des médias et les spécificités** des différents formats d'interview.
- **La préparation d'une interview :** éléments de langage, anticipation des questions sensibles et maîtrise des échanges.
- **Ateliers pratiques :** prises de parole, simulations de débats et d'interviews avec retours d'expérience.
- **Évaluation des acquis** et identification des pistes d'amélioration des pratiques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- **Pédagogie active :** alternance théorie/pratique (30 % d'apports théoriques / 70 % de mises en situation).
- **Outils concrets :** jeux de rôle, simulations d'interviews ou de réunions publiques, analyse vidéo, fiches outils…
- **Groupe réduit** (9 à 10 personnes max) pour un accompagnement personnalisé.
- **Approche sur mesure :** cas pratiques inspirés de la collectivité concernée.
- **Adaptation aux profils.**



Communication responsable : enjeux et obligations pour les collectivités territoriales

La communication des collectivités évolue dans un contexte de fortes mutations : inclusion des publics, transition écologique, développement rapide de l'intelligence artificielle et renforcement des obligations réglementaires. Penser la communication publique de manière responsable, c'est intégrer, dès la naissance d'un projet, les enjeux d'accessibilité numérique, de lutte contre les impacts environnementaux du numérique, d'usage raisonné et éthique de l'IA.

Cet atelier de sensibilisation apporte les repères indispensables pour comprendre ces enjeux et identifier des actions concrètes, adaptées aux réalités des collectivités territoriales.

Responsable de formation :

Nolwenn Guillou,
consultante indépendante en communication responsable

Durée : 3h30 - (1/2 journée)

Lieu : Sciences Po Rennes

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Culture citoyenne :** comprendre les impacts sociaux et environnementaux de l'accessibilité numérique et de l'éco-conception.
- **Cadre légal :** identifier les principales obligations réglementaires liées à la communication responsable pour les collectivités.
- **Management de projet :** mesurer les ressources humaines, techniques et budgétaires inhérentes à la transition vers une communication responsable. Identifier les leviers d'actions mobilisables à court et long terme.

EN SAVOIR +

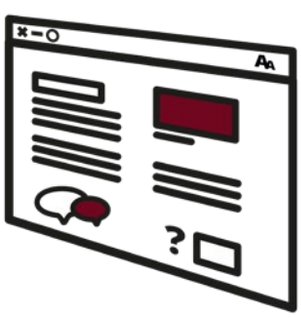
CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Les grands enjeux de la communication responsable.
- Les obligations des collectivités en matière d'accessibilité numérique.
- Les fondamentaux de l'écoconception des contenus et des services numériques.

  Panorama des référentiels nationaux en vigueur et des autorités de contrôle.
- **Intelligence artificielle :** opportunités, limites, impacts environnementaux, questions éthiques et bonnes pratiques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, d'exemples issus des collectivités territoriales, de quiz interactifs.
- Temps d'échanges entre et avec les participants





Les formations clés en main

Les maquettes pédagogiques sont construites préalablement par nos enseignants. Elles s'articulent autour de thématiques majeures dans la vie d'une collectivité et de ses acteurs : transitions, management, sécurité, constitutionnalité… D'une durée variable selon la formation choisie, vous intégrerez un groupe de 8 à 15 personnes issues de structures différentes. L'inscription est individuelle.

- Une offre de formation à destination des cadres des secteurs public et privé et/ou des élus locaux.
- Une offre de formation construite en amont par des enseignants de Sciences Po Rennes.
- Groupe de 8 à 15 personnes de structures différentes.
- Calendrier spécifique à chaque formation.
- Attestation de compétences remise à l'issue de la formation.

EXECUTIVE MBA (EMBA) : DES FORMATIONS LONGUES POUR LES ACTEURS DE L'ACTION PUBLIQUE



Executive MBA

Transitions territoriales

Face aux mutations de la gouvernance territoriale et aux grands défis de la France de l'Ouest (transition écologique, cohésion sociale, équilibre territorial…), Sciences Po Rennes propose une formation certifiante destinée aux acteurs du développement régional. S'appuyant sur l'expertise de Sciences Po Rennes et de la chaire Territoires et mutations de l'action publique, elle offre également un accès privilégié à un réseau d'acteurs engagés dans les transformations des territoires.

Responsable de formation :

Thibault Tellier, professeur d'histoire contemporaine à Sciences Po Rennes

Durée : 120 heures

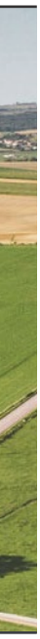
Lieu : Sciences Po Rennes

Code DIFE : ELU0201

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

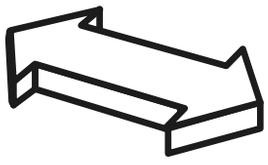
- **Définir le cadre et les grands principes** de la gouvernance territoriale.
- **Analyser les politiques publiques** à différentes échelles territoriales.
- **Piloter l'action publique en intégrant les grands enjeux de la transition écologique**.
- **Développer la cohésion** territoriale et sociale.

EN SAVOIR +



CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Connaître la France de l'Ouest**
  - **La construction historique** du territoire et ses spécificités.
  - **Les enjeux linguistiques.**
  - **Les grands projets** régionaux patrimoniaux.
  - **Migrations et diasporas.**
- **Appréhender le développement territorial**
  - **Garantir un équilibre territorial** (développement économique et services publics).
  - **L'impact de la métropolisation.**
  - **La ruralité en question.**
  - **L'enjeu de la Maritimité.**
- **Piloter les transitions écologiques**
  - **Les grands enjeux de la transition écologique** ou les politiques publiques locales au prisme des objectifs de développement durable (ODD).
  - **Région et climat :** les stratégies territoriales d'atténuation et d'adaptation
  - **Région et biodiversité :** spécificités et stratégies à venir.
  - **Les grands défis des politiques publiques** à l'heure de la transition (énergie, transports, alimentation…).
- **Évoluer avec la recomposition des solidarités**
  - **Les disparités au sein du territoire.**
  - **Les nouvelles approches.**
  - **Les principales politiques** des collectivités territoriales.
  - **Les réseaux d'acteurs.**



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- **Apports de connaissances** et éléments de cadrage par des intervenants spécialisés.
- **Interventions de professionnels** du secteur et échanges avec les participants.
- **Études de cas,** retours d'expérience et analyses de situations concrètes.
- **Ateliers collectifs** favorisant la réflexion, la coopération et le partage de pratiques.
- **Débats et échanges contradictoires** permettant de croiser les regards et d'enrichir les apprentissages.
- **Temps de travail individuel** entre les séances pour approfondir les contenus abordés.
- **Participation à des conférences professionnelles et à des événements thématiques** organisés par la Chaire Territoires et Mutations de l'Action Publique de Sciences Po Rennes.
- **Participation à une école d'été** favorisant l'immersion, les échanges avec des acteurs territoriaux et la mise en perspective des enjeux abordés.

Executive MBA

Métiers du politique, sciences, analyse et gouvernance des politiques publiques

La nécessaire professionnalisation de la vie politique et le développement de compétences spécifiques à la fonction de collaborateur politique apparaissent actuellement comme un enjeu prégnant pour accompagner l'élaboration des politiques publiques.

En ce sens, Sciences Po Rennes et l'École Normale Supérieure de Rennes ont souhaité proposer une offre de formation innovante avec un double positionnement qui croise sciences politiques et science de gestion, sciences exactes et expérimentales à travers cette formation qualifiante « Métiers du politique ».

Responsables de formation :

Gwenaël Leblong-Maslet, directeur général des services de l'ENS Paris-Saclay - enseignant associé à Sciences Po Rennes

Pierre Morin, directeur général des services à l'ENS Rennes

Durée : 120 heures

Lieu : Sciences Po Rennes

Code DIFE : ELU0201

EN SAVOIR +



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Construire et analyser** les politiques publiques.
- **Piloter un projet politique**
- **Mettre en place une stratégie de communication.**
- **Définir et mettre en œuvre des stratégies de mobilisation collective** dans le cadre d'un programme politique.
- **Comprendre les enjeux scientifiques** pour faire le lien avec la gouvernance politique.



CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Construire et analyser les politiques publiques**

  Comprendre les politiques publiques, les évolutions de l'action publique locale, le droit public, le travail parlementaire et le pilotage des réformes.

- **Construire un projet politique**

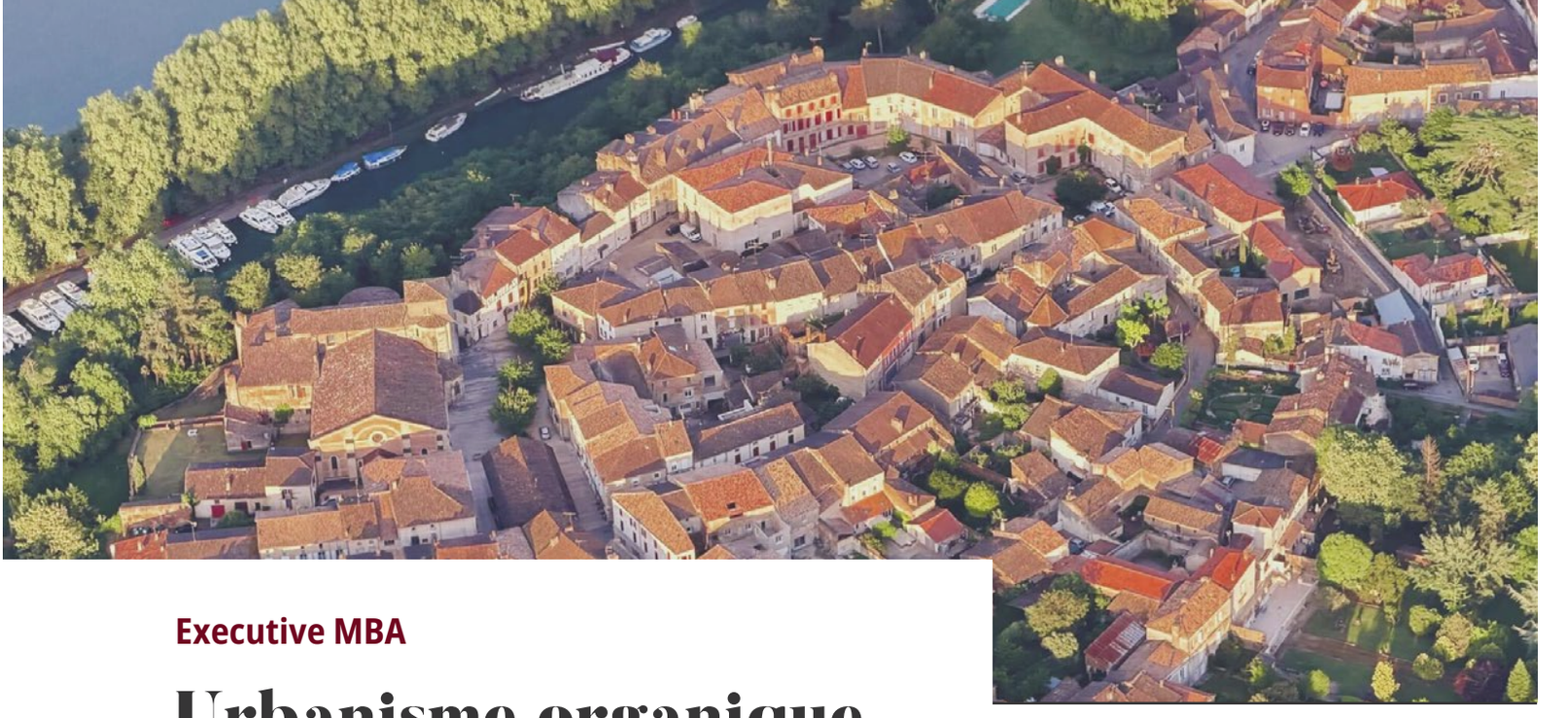
  Élaborer une stratégie politique, mobiliser les acteurs, développer la concertation, comprendre les stratégies d'influence et anticiper les enjeux de fin de mandat.

- **Savoir communiquer efficacement**

  Développer une stratégie de communication politique, construire un argumentaire, gérer les enjeux d'information, de désinformation et de cyber manipulation.

- **Science et gouvernance politique**

  Comprendre les liens entre science, décision publique et innovation, aborder les enjeux liés à l'énergie, l'IA, l'environnement, la recherche et les transformations technologiques.



Executive MBA

Urbanisme organique

L'urbanisme organique propose une approche innovante de l'aménagement des territoires, fondée sur la coopération entre les pouvoirs publics et les habitants. Il privilégie une transformation progressive, inclusive et durable des villes et des villages, en s'appuyant sur une gouvernance participative, une vision systémique et une recherche d'équilibre entre les usages, les ressources et les enjeux environnementaux. Cette méthode vise à concevoir des territoires plus résilients en associant les citoyens comme acteurs à part entière des projets d'aménagement.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Concevoir la coproduction des territoires** par la puissance publique et les habitants.
- **Décrypter la littoralisation,** la métropolisation, l'hyper-croissance et la décroissance.
- **Décloisonner les disciplines** pour relier biodiversité et intensification stratégique, villes des proximités et accessibilité aux emplois, etc.
- **Concevoir des stratégies d'aménagement** multi-acteurs, sur mesure pour chaque territoire.
- **Piloter des transitions écologiques et sociales** portées par des dynamiques top down et bottom up.

Responsable de formation :

Xavier Crépin, architecte-urbaniste, ancien professeur associé à l'IEP de Rennes, référent École urbaine « villes et environnement urbain », co-responsable du Master ISUR VED

David Miet, ingénieur, urbaniste, architecte (PhD), président de Villes Vivantes — responsable pédagogique.

Durée : 120 heures

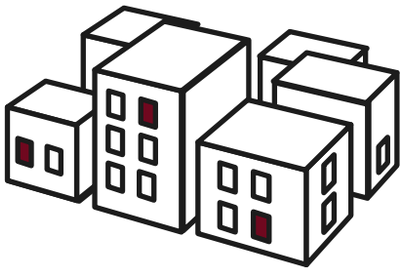
Lieu : Sciences Po Rennes

Code DIFE : ELU0301

EN SAVOIR +

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Passer de la ville objet à la ville processus :**
  Comprendre les principes de l'urbanisme organique et les méthodes d'analyse du système urbain complexe.
- **Appréhender les dynamiques contemporaines comme des opportunités :**
  Identifier les nouvelles approches de transformation des territoires et les leviers d'action pour un urbanisme adapté aux évolutions sociales, environnementales et économiques.
- **Dépasser le fonctionnalisme par une approche systémique :**
  Analyser les enjeux de résilience, de durabilité, de planification territoriale, de densification et les outils de l'aménagement (SCoT, PLU, SRADDET, ZAN).
- **Du grand projet au potentiel des territoires existants :**
  Explorer les démarches de renouvellement urbain, de valorisation des friches, des logements vacants, des espaces disponibles et des mobilités pour transformer les territoires.
- **Vers un urbanisme orienté résultats :**
  Intégrer les démarches d'évaluation et mesurer les effets des politiques d'aménagement sur les territoires.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- **Apports théoriques et méthodologiques** adaptés aux enjeux des participants.
- **Études de cas** et analyses de situations concrètes.
- **Échanges d'expériences** et partage de pratiques.
- **Mises en situation** et exercices pratiques.
- **Temps d'échanges interactifs** avec les intervenants.
- **Supports pédagogiques** permettant de prolonger les acquis de la formation.
- **Approche favorisant la mise en application des connaissances** dans les pratiques professionnelles.

PARCOURS ET FORMATIONS SPÉCIALISÉS



(Re)bâtir demain et action publique

Dans un contexte favorable à l'élaboration de stratégies territoriales permettant de renouveler le patrimoine public et privé, de lutter contre la précarité énergétique et de fixer le cap d'une stratégie bas carbone réussie, cette formation, au croisement des enjeux de maîtrise de l'action publique et des enjeux du secteur du bâtiment, vous permet d'amorcer et de concrétiser votre démarche intégrée de rénovation énergétique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Se saisir des enjeux relatifs aux changements climatiques** et des enjeux d'adaptation du patrimoine bâti pour conduire une politique publique adaptée.
- **S'outiller, en tant qu'acteurs publics locaux,** pour accompagner ces changements, en matière d'anticipation, de prévention, d'adaptation.
- **Construire sa propre feuille de route stratégique** sur cette thématique.

Responsables de formation :

Gwenaël LEBLONG-MASCLET, directeur général des services de l'ENS Paris Saclay - enseignant associé à Sciences Po Rennes

Alice TABARD, responsable pédagogique à éRE

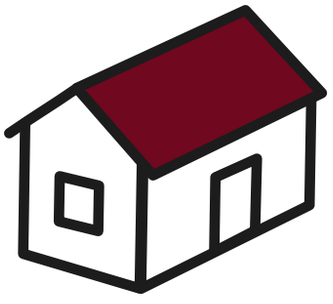
Durée : 40 heures

Lieu : Sciences Po Rennes

Code DIFE : ELU0304

EN SAVOIR +





CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **L'action publique face aux changements**
  - **Séance introductive -** L'action publique face aux enjeux des mutations du bâtiment.
  - **Comprendre les enjeux environnementaux** sous l'angle du secteur du bâtiment.
  - **Intégrer la biodiversité** dans l'aménagement.
- **Leviers et outils pour une décarbonation du parc**
  - **Connaitre et comprendre les enjeux de rénovation énergétique** du patrimoine public et privé.
  - **Réduire l'impact environnemental** des projets.
- **Dimension sociale et sociétale des projets**
  - **Réconcilier formes urbaines,** habitabilité et besoins des usagers.
  - **Penser circulaire,** local, social et solidaire.
  - **Penser le changement :** comment organiser votre démarche de transition ?

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- **Apports théoriques et méthodologiques** adaptés aux enjeux des participants.
- **Études de cas** et analyses de situations concrètes.
- **Échanges d'expériences** et partage de pratiques.
- **Mises en situation** et exercices pratiques.
- **Temps d'échanges interactifs** avec les intervenants.
- **Supports pédagogiques** permettant de prolonger les acquis de la formation.
- **Approche favorisant la mise en application des connaissances** dans les pratiques professionnelles.



Management des risques de sécurité civile et cyber

Dans un contexte où les élus locaux, les cadres de la fonction publique territoriale et de l'administration étatique du Grand Ouest sont confrontés à des défis de gestion et de management des risques de plus en plus complexes, Sciences Po Rennes offre une nouvelle formation destinée à ceux qui sont actuellement ou seront potentiellement impliqués dans cette sphère de responsabilité.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Connaitre et comprendre les différents types de risques et l'écosystème** relatif aux risques de la sécurité civile.
- **Appréhender les principes de la gestion de crise** et les mettre en œuvre.
- **Être en capacité d'anticiper** face aux risques de sécurité civile.
- **Définir les stratégies pour renforcer la capacité de résilience des individus,** des organisations et des communautés face aux risques.
- **Comprendre les concepts de risque et de gouvernance,** ainsi que leurs approches interservices et interculturelles.
- **Savoir communiquer sur les risques,** notamment en termes de transmission des messages de prévention, de gestion des incertitudes et de prise de décision.

Responsable de formation :

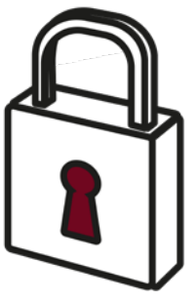
Laure Schiettecatte, professeure agrégée, co-directrice de la responsabilité sociétale et environnementale, chargée de mission démocratisation, Sciences Po Rennes / Chaire TMAP

Durée : 58 heures

Lieu : Sciences Po Rennes

Code DIFE : ELU0110

EN SAVOIR +



CONTENU PÉDAGOGIQUE

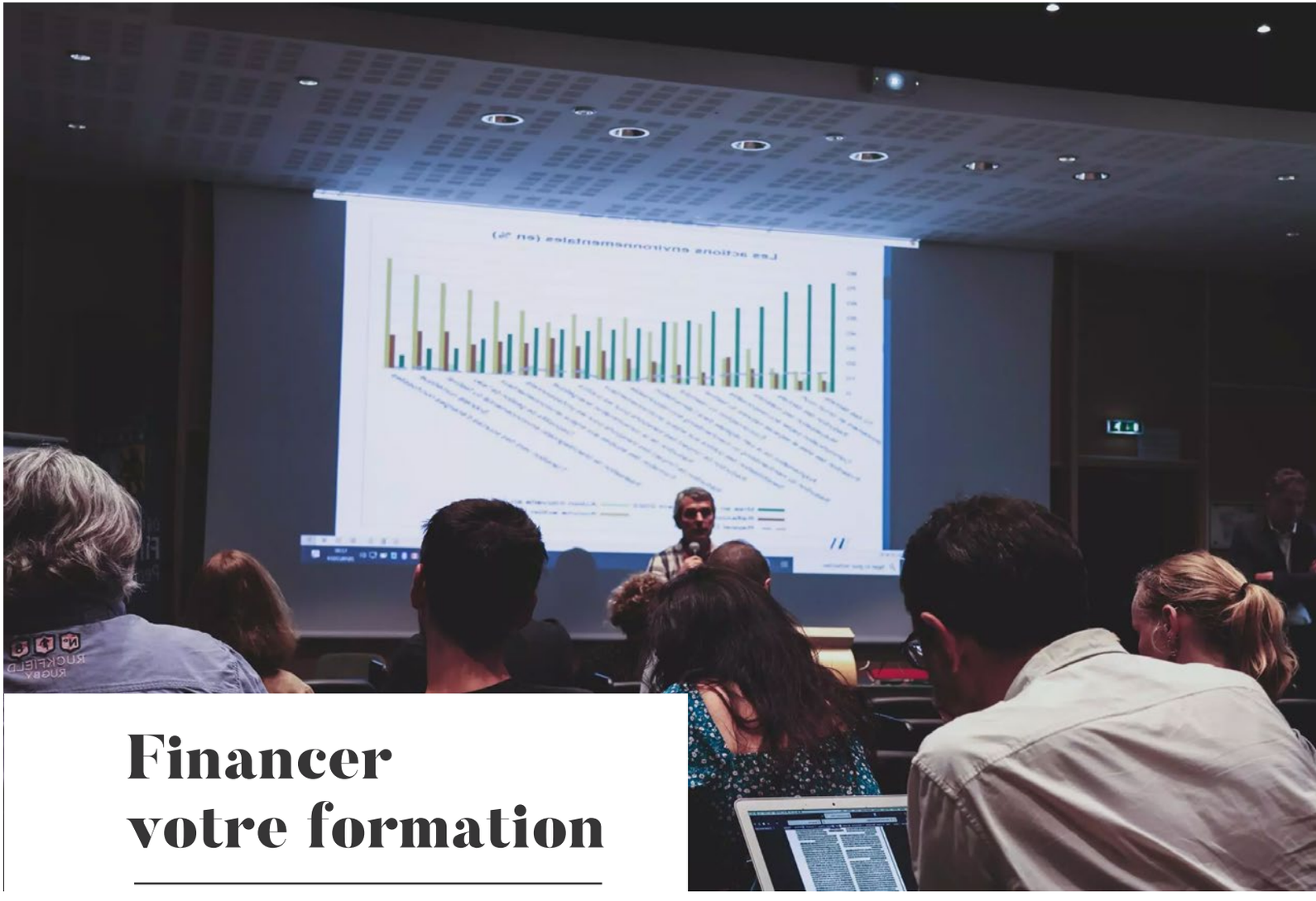
- **Typologie des risques**
  - Visite d'un centre de crise à l'Agence Régionale de Santé (ARS).
  - Exercice cadre de mise en situation : feux d'aires naturelles.
- **La gestion de crise en matière de sécurité civile**
  - **Exercice de terrain :** gestion d'un incident eau potable suite à sécheresse ou cyberattaque.
- **Développer la résilience face aux risques**
  - **Visite de site :** CODIS exercice cadre : préparation à l'élaboration d'un plan de continuité d'activité.
- **Gouvernance des risques**
  - Visite d'infrastructures du SAMU-CRRA 15.
  - **Exercice pratique :** réalisation de son écosystème du risque.
- **Sociologie du risque**
  - **Visite sur site avec un élu :** les enjeux de la prise de risque en zones couvertes par un plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) ou un plan de prévention des risques technologiques (PPRT).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- **Apports théoriques et méthodologiques** adaptés aux enjeux des participants.
- **Études de cas** et analyses de situations concrètes.
- **Échanges d'expériences** et partage de pratiques.
- **Mises en situation** et exercices pratiques.
- **Temps d'échanges interactifs** avec les intervenants.
- **Supports pédagogiques** permettant de prolonger les acquis de la formation.
- **Approche favorisant la mise en application des connaissances** dans les pratiques professionnelles.

Tarifs

FORMATIONS COURTES COLLECTIVES	**À destination des élus, des cadres de la fonction publique, du secteur privé et du secteur associatif.** ■ **Tarif de référence :** de 500 € à 1 000 € par stagiaire et par jour. Le tarif est ajusté en fonction de la durée, du contenu, des intervenants et des modalités d'organisation.
FORMATIONS SUR MESURE	**À destination des entreprises, collectivités et associations.** ■ **Tarif de référence :** à partir de 3 000 € par journée de formation. ■ Le coût est établi sur devis en fonction des besoins du commanditaire (objectifs, programme, effectif, modalités d'intervention, lieu de réalisation, etc.).
FORMATIONS EXECUTIVE MBA (EMBA)	■ **Tarif de référence :** 6 000 € par participant. ■ Pour toute demande de formation, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier votre projet et d'établir une proposition adaptée à vos besoins.



Financer votre formation

Sciences Po Rennes accompagne les élus, les collectivités et les professionnels dans l'identification des dispositifs de financement mobilisables pour leurs projets de formation.

Selon votre statut et la nature de la formation suivie, plusieurs solutions peuvent être envisagées.



LE DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION DES ÉLUS (DIFE)

Les élus locaux disposent d'un droit individuel à la formation leur permettant de financer des formations en lien avec l'exercice de leur mandat ou la préparation de leur reconversion professionnelle.

Certaines formations proposées par Sciences Po Rennes peuvent être éligibles au DIFE. Notre équipe vous accompagne dans l'étude de votre situation et dans vos démarches de mobilisation de ce dispositif.

LE DROIT À LA FORMATION DES ÉLUS PRÉVU PAR LE CGCT

Le Code général des collectivités territoriales (CGCT) reconnaît aux élus locaux un droit à la formation tout au long de leur mandat.

Les collectivités peuvent ainsi prendre en charge des actions de formation destinées à accompagner les élus dans l'exercice de leurs responsabilités et le développement de leurs compétences.

LE CONGÉ DE FORMATION

Les salariés et agents publics engagés dans une démarche de montée en compétences ou de reconversion peuvent, selon leur situation, **bénéficier de dispositifs leur permettant de suivre une formation tout en conciliant activité professionnelle et projet de formation.**

Nos équipes peuvent vous orienter vers les interlocuteurs compétents afin d'étudier les possibilités de mobilisation de ces dispositifs.

Les financements de l'employeur

Dans le cadre d'une formation professionnelle continue, les employeurs publics, associatifs ou privés peuvent contribuer au financement des formations de leurs collaborateurs.

Cette prise en charge peut être totale ou partielle et s'accompagner, selon les situations, d'aménagements du temps de travail permettant de suivre les enseignements.



LES COFINANCEMENTS SECTORIELS

Certaines formations ou certains projets peuvent bénéficier d'aides spécifiques proposées par des organismes partenaires ou des opérateurs publics.

À titre d'exemple :

- **ADEME :** accompagnement des projets liés aux transitions écologiques, énergétiques et territoriales ;
- **ANAH :** soutien aux initiatives en lien avec l'habitat et les politiques de rénovation ;
- Organismes professionnels, fédérations, associations ou opérateurs sectoriels ;
- Dispositifs régionaux, nationaux ou européens dédiés au développement des compétences.

Les possibilités de financement varient selon les thématiques, les publics concernés et les territoires.

Chaque situation étant spécifique, l'équipe Formation Continue de Sciences Po Rennes vous accompagne dans l'identification des solutions de financement les plus adaptées à votre projet.

N'hésitez pas à nous contacter pour étudier les dispositifs mobilisables et les modalités de prise en charge de votre formation.

Modalités de déploiement

POUR LES FORMATIONS SUR MESURE : UN ACCOMPAGNEMENT À CHAQUE ÉTAPE

Sciences Po Rennes vous accompagne dans la définition, la conception et la mise en œuvre de vos projets de formation.

À partir de vos enjeux et des besoins identifiés au sein de votre collectivité ou de votre structure, nous co-construisons un programme adapté à vos objectifs, à vos contraintes et au profil des participants.

1

ANALYSE DE VOS BESOINS

- **Entretien de cadrage** avec votre référent Sciences Po Rennes.
- **Identification des objectifs** pédagogiques.
- **Définition du public** cible et du format souhaité.

2

CONCEPTION DU PROGRAMME

- **Sélection des intervenants.**
- **Adaptation des contenus.**
- **Construction d'un parcours** sur mesure.

3

PROPOSITION PÉDAGOGIQUE ET FINANCIÈRE

- **Élaboration d'un programme** détaillé.
- **Transmission d'un devis** et d'une convention de formation.

4

MISE EN ŒUVRE

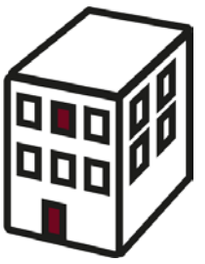
- **Organisation logistique.**
- **Animation de la formation.**
- **Remise des supports pédagogiques.**

5

ÉVALUATION ET SUIVI

- **Bilan de satisfaction.**
- **Identification des perspectives** de développement ou d'approfondissement.

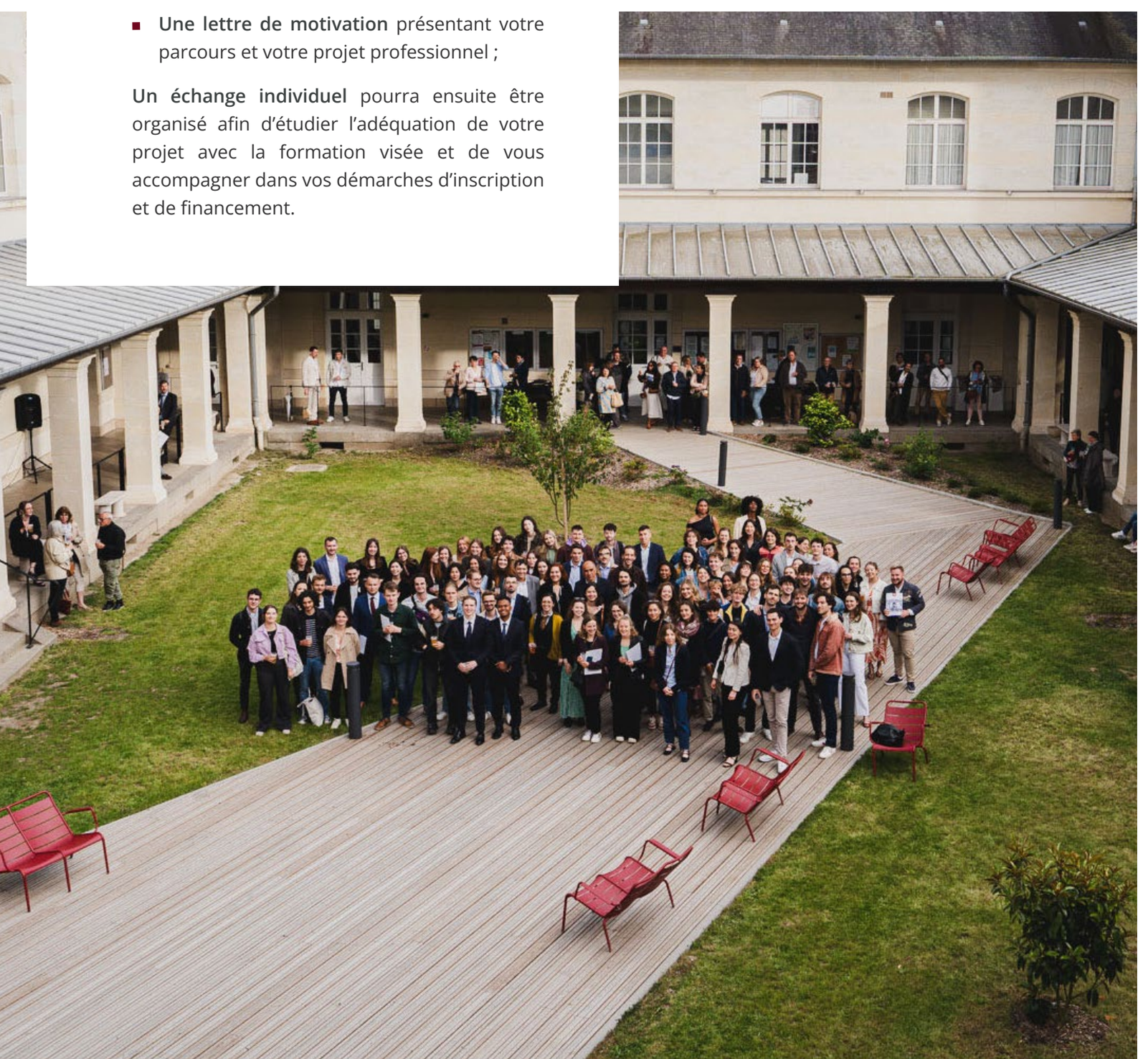
POUR LES FORMATIONS CLÉS EN MAIN : CANDIDATER



Nous vous invitons à prendre contact avec l'équipe Formation Continue de Sciences Po Rennes en nous transmettant :

- **Votre CV** ;
- **Une lettre de motivation** présentant votre parcours et votre projet professionnel ;

Un échange individuel pourra ensuite être organisé afin d'étudier l'adéquation de votre projet avec la formation visée et de vous accompagner dans vos démarches d'inscription et de financement.





Nous contacter

Pour toute demande d'information, d'analyse de vos besoins ou de devis :

ELSA DELAUNAY

Responsable du pôle Développement, Partenariats et Recherche

- elsa.delaunay@sciencespo-rennes.fr
- 06 87 34 51 69

AMINA HASSADE

Chargée de développement de la formation continue et conseillère en formation continue

- amina.hassade@sciencespo-rennes.fr
- 06 83 28 85 17

Nos partenaires

Parce que les défis des territoires nécessitent des approches pluridisciplinaires, Sciences Po Rennes développe ses formations en partenariat avec des acteurs de référence issus du monde académique, institutionnel et professionnel (Polaria, l'ADEME, le Syndicat de l'énergie, le POOL, éRE...)



INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE RENNES

104, bd de la Duchesse Anne - 35708 Rennes
10, rue Pasteur - 14000 Caen
4 rue Auguste Pavie, 22200 Guingamp

tél. +33 (0)2 99 84 39 39

www.sciencespo-rennes.fr